

Pour un contrat présidentiel

Dans le cadre de la V^e République, l'élection présidentielle constitue un fait politique majeur. D'abord par la nature du pouvoir présidentiel qui est déterminant pour l'ensemble de la politique suivie au plan national et international comme pour le choix des hommes appelés à l'appliquer. C'est le système le plus anti-autogestionnaire qui soit.

D'autre part, le scrutin instauré pour les présidentielles est celui où les courants politiques peuvent le plus directement mesurer leur influence nationale. Dans le contexte institutionnel et politique actuel, l'impact d'une campagne présidentielle est extrêmement important. Ses répercussions sont considérables tant du point de vue de l'implantation et du développement interne que des conséquences pour l'ensemble de l'action ultérieure de l'organisation, y compris, bien entendu, pour les autres consultations électorales.

De ce point de vue, on peut mesurer aujourd'hui ce qu'a coûté au P.S.U. l'absence de candidature propre lors de l'élection de 74. En faisant échouer le principe d'une candidature Piaget, l'ancienne majorité rocardienne du P.S.U. détachait durablement du P.S.U. toute une aile de son électorat. Elle préparait efficacement l'opération «Assises du Socialisme» et l'intégration au sein du P.S. Un sursaut de la majorité des militants a alors sauvé le P.S.U. et ainsi préservé l'existence d'un courant authentiquement autogestionnaire, mais elle n'a pu empêcher que le P.S.U. traîne le lourd handicap de son ralliement dès le premier tour à la candidature Mitterrand.

Alors que le problème se repose à nous pour l'élection de 1981, il nous faut absolument tirer les leçons du passé. Notre absence face à une candidature du P.S., qu'il s'agisse de Mitterrand, de Rocard, ou d'un autre candidat du P.S., ou en faveur de toute autre candidature, signifierait cette fois le rapide déclin et finalement la disparition du P.S.U. en tant qu'organisation politique.

Il ne faut pas se dissimuler que les conditions sont plus difficiles qu'en 1974. Il y a maintenant une première bataille à gagner qui est celle des 500 signatures de maires, conseillers généraux ou parlementaires. Cette bataille doit être menée dès

maintenant et c'est une des raisons pour lesquelles il est nécessaire de désigner notre candidat le plus tôt possible. En ce sens, elle s'inscrit dans le prolongement des européennes: c'est la lutte pour le droit des minorités à l'expression politique contre le défi aux droits démocratiques que constituent les lois électorales en France, et, notamment celle qui régit les élections présidentielles. La candidature d'opposition au système présidentiel, elle est une candidature revendiquant des moyens de changement dans la vie politique.

Mais ces deux traits ne sont pas présentés par le P.S.U. comme de simples revendications démocratiques. Ils seront directement liés au projet fondamental du P.S.U. : le socialisme autogestionnaire. C'est au nom d'un autre type de pouvoir et d'un autre type de société que nous nous opposons au pouvoir présidentiel et au système d'exploitation capitaliste qu'il a pour objet de renforcer. C'est par l'autogestion que seront véritablement garantis les droits et les libertés de tous.

La campagne du candidat P.S.U. sera essentiellement autogestionnaire et socialiste. C'est dans cet esprit que seront avancées au cours de la campagne les propositions du P.S.U. à l'égard des problèmes brûlants de l'heure: emploi, pouvoir d'achat, inégalités, durée et conditions de travail, salaires, force de frappe et énergie nucléaire, avortement et droits des femmes, minorités nationales, sans oublier les libertés.

L'élection présidentielle présente un certain nombre de caractères spécifiques dont il faut tenir compte pour déterminer la tactique à suivre entre les deux tours. Celle-ci a d'ailleurs ses répercussions sur le contenu de la campagne dans son ensemble. Le désistement pur et simple n'a plus de sens quand l'élection se joue sur un coup unique, sans aucune possibilité de réciprocité ni d'influence sur le programme de l'élu. En réalité le slogan «au second tour, on élimine» devient «au second tour, on s'élimine». Dans ces conditions, la tentation de voter utile dès le premier tour est

encore plus forte que dans les autres scrutins. A cela s'ajoute la concurrence entre le P.C. et le P.S. qui risque de pousser d'autant plus les électeurs de la gauche à délaissier les autres opinions.

Mais il n'y a pas de majorité de transformation possible sans que l'ensemble des forces qui poussent à la transformation sociale participent à l'action pour le changement. Nous estimons même au P.S.U. que sans la présence des forces autogestionnaires qui représentent la volonté de changer la gauche, les chances de transformation sont aussi illusoires qu'elles le furent avec le Programme commun et l'Union de la gauche qui s'effondrèrent en mars 1978.

Comment traduire ces réalités politiques dans le cadre de l'élection présidentielle? Nous pensons qu'elles peuvent se traduire par une exigence clairement exprimée dès le premier tour : c'est dans la mesure où le candidat de gauche arrivé en tête au premier tour acceptera de tenir compte d'un certain nombre de points, jugés par nous essentiels, que nous demanderons à nos électeurs de faire campagne pour lui au second tour. C'est dans la mesure où ce candidat prendra lui-même un engagement clair et public, acceptent avec ceux qui se retireraient en sa faveur un véritable *contrat présidentiel*, que peut se constituer une majorité électorale entre les forces qui ont entre elles des divergences et ne cherchent pas à dissimuler ce qui les sépare derrière une fausse unité, comme dans le Programme commun, mais concluent un accord sur la base de la représentativité des forces composantes de la majorité électorale.

Ce contrat présidentiel publiquement débattu doit constituer un accord politique sur un certain nombre de points susceptibles de déboucher sur des actions communes. Les points que le P.S.U. peut livrer à ce débat peuvent porter sur:

1) Remise en chantier de la constitution de 1958, et recherche de lois électorales plus

démocratiques, débloquent de la vie politique. Seuil des 5% scrutin majoritaire, référendum, limites du pouvoir présidentiel.

2) Priorité à la lutte contre les inégalités: salaires, revenus, minimum social garanti, gratuité soins santé, etc.

3) Mesures radicales sur le temps de travail.

4) Place des femmes dans l'organisation sociale (rappel sur salaires, temps), loi antisexiste qui puisse permettre de mener un certain nombre de luttes de reconnaissance des droits. Application systématique de la représentation égale des deux sexes.

5) Remise en cause des investissements militaires : force de frappe, budget de guerre.

6) Arrêt des investissements dans le nucléaire. Investissements accrus des économies d'énergie et développement énergies nouvelles.

7) Politique à l'égard du tiers monde, immigration. Droits égaux à ceux des travailleurs français pour les travailleurs immigrés, arrêt des expulsions.

8) La défense des libertés.

Chacun peut comprendre alors que son vote au premier tour ne sera pas un vote perdu de pure sympathie ou de pur témoignage, mais au contraire un vote utile capable de jouer sur le contenu du « contrat présidentiel » et d'y inscrire tel ou tel point positif.

C'est donc avec cette double préoccupation que le candidat P.S.U. entend mener sa campagne : défendre le projet de société et les propositions concrètes du P.S.U., défendre l'idée d'un contrat obligeant le candidat de gauche placé en tête à tenir compte de la volonté exprimée par ceux qui luttent pour une gauche différente.

Texte adopté au C.N. du Havre

